

COMMUNE DE CERVON
Conseil Municipal du mercredi 2 mars 2022

L'an 2022, le 2 mars à 20 heures , le Conseil Municipal de la Commune de Cervon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Fabien SANSOIT Maire,

Présents : M. Fabien SANSOIT, Maire, Mmes Michelle GUDIN , Monique LANTIER-DUCOURET, Catherine SAUVAT, MM. Pascal BERTIN, Charles HALM, Jacques MARTIN, Dominique ROY, Alexandre SAINT-JOST, Baptiste TAUPIN,

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Marie-Agnès CORDILLOT→ Jacques MARTIN,

Absents : Mmes Christelle NICOLAS, Alexandra TAUPIN, M. Nicolas BOITEUX

Approbation du procès-verbal :

Mme SAUVAT donne lecture du procès-verbal du conseil municipal du 19 janvier 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal.

I – Dossier d'ouverture à la souscription Fondation du Patrimoine

Dans le cadre de la recherche de financements du projet de restauration de l'église, Monsieur le Maire rend compte de sa rencontre avec M. BOUSSARD de la Fondation du Patrimoine. Il présente au conseil municipal la plaquette et l'organisation afin de bénéficier du soutien de la fondation ainsi que le fonctionnement de la souscription.

Grâce à ce partenariat, la collecte de dons est facilitée et transparente. De plus, une contribution financière additionnelle peut être apportée au projet.

La création d'une association est nécessaire pour la collecte.

Pour 1 € de don via la fondation, la Région reverse 1 € pour le projet (subvention régionale plafonnée à 15 000€). Les dons d'autres associations sont pris en compte.

D'autres contacts ou demandes de financement sont possibles : DETR (demandée), la Fondation pour la sauvegarde de l'art français, le loto du patrimoine (à l'initiative de Stéphane BERN), la DRAC, la Camosine.

Le Conseil Municipal donne son accord à Monsieur le Maire pour signer une convention avec la Fondation du Patrimoine pour la collecte de dons.

II – Petits Villages du Futur

Monsieur le Maire rend compte de la rencontre du 16 février avec Anne Algret directrice du PNM (Pays-Nivernais-Morvan) et quelques élus, et présente les propositions du PNM.

La participation à l'opération « Petits villages du futur » permettrait à la commune de s'inscrire dans une démarche plus globale au niveau du territoire.

Deux options sont proposées :

- **Les « projets rêvés » des Petits Villages du Futur :** Option qui permettrait à la commune d'être accompagnée pour le projet de restauration de la place et d'accéder à des financements auxquels nous ne pouvons pas prétendre jusqu'à présent.

- **La « tournée festive » des Petits villages du Futur** : En parallèle, une « tournée festive » des Petits villages du Futur serait organisée, du 15 mai au 31 octobre 2022, afin de faire venir différents services (santé, emploi, retraite, enfance...) le temps d'une soirée dans le village (5 dates par village).

Le conseil municipal donne son accord pour que la commune s'engage dans ces deux opérations et autorise le maire à signer les documents afférents.

III- Voirie 2022

- **Les travaux de la route du Puits** sont prévus semaine 10 (engravure et rabotage) et semaine 11 (bitume et accotements).
- M. MARTIN présente les montants (hors taxes) des études concernant 4 portions de voirie :
 - route de Maré-Le-Bas (668 mètres) : 36 344 € (bicouche) ou 37 229 € (grave bitume)
 - route des Remiens (417 mètres) : 20 143 € (bicouche) ou 24 424 € (grave bitume)
 - route de La Greveau (1343 mètres): 72 383 € (bicouche) ou 95 262 € (grave bitume)
 - carrefour route de La Greveau et route de Cervon:2095 € (bicouche) ou 2986 € (grave bitume)
 - route Doussas-Le Pontot (1600 mètres): 78 250 € (bicouche) ou 98 383 € (grave bitume)

Des demandes de devis supplémentaires ont été faites auprès de M. MARSONI de la DDT pour ces routes en bicouche.

- D'autres travaux sont prévus :
 - l'accotement dangereux à Cuzy
 - une glissière sur la route du Fourneau de Cuzy
 - déplacement d'un regard à Maré-Le-Bas
 - travaux à Maré-Le-Bas, chemin de Préclou

M. MARTIN informe le conseil municipal que la route de Cervon à Doussas va être refaite prochainement par la Communauté de Communes pour un montant de 172 000€.

M. TAUPIN signale le mauvais état de la route de Montbaron.

Concernant les travaux de voirie, les décisions seront prises au moment du vote du budget.

IV – Questions diverses

- **Ukraine** : Suite aux récents événements en Ukraine, une information sera publiée dans le bulletin de mars concernant les aides possibles à apporter au peuple ukrainien. La commune montrera sa solidarité en apposant le drapeau Ukrainien aux pancartes du bourg.

- **Recensement** : M. HALM dresse le bilan de l'opération de recensement qui montre une baisse du nombre d'habitants de la commune.

Il y a 6 ans, 632 bulletins individuels avaient été comptabilisés (640 habitants d'après le comptage INSEE). Cette année 591 bulletins individuels sont comptabilisés. La moitié de la population a répondu via internet.

- **"Reforestation" Enedis** : Suite à la tempête de 1999, Enedis envisage la reforestation de 3 parcelles sur la commune soit 6,6 ha en plantant 10500 arbres.

Le début de l'opération aura lieu en mars ou avril en présence d'élus et des enfants de l'école.

- **Commission travaux du 5 février 2022:** M. le Maire rend compte de la réunion et des différents travaux évoqués.

- travaux de voirie (voir point III)

- autres travaux : avenue de la Gare, entrée de pré à la sortie de Viry, borne incendie à Précy, installation électrique à la cantine, robinet extérieur à la salle des fêtes, chauffage du logement de la poste

- rénovation du petit patrimoine

- panneaux des bacs à déchets et peinture des grilles au cimetière

- travaux à prévoir dans la cave de l'école suite à une fuite

- chéneaux

- **Commission des finances du 22 février 2022:** M.le Maire rend compte de la réunion. M. le Percepteur assistera à la réunion de la commission le 6 avril.

- **Commission communication et lien social :** Mme SAUVAT rend compte de la réunion . Il a été décidé du maintien d'un bulletin mensuel, du contenu des prochains numéros. De nouvelles informations ont été mises en ligne sur le site. Une réunion pour le jardin partagé est prévue le 18 mars.

- **Achat de matériel :** L'achat d'une binette est à prévoir.

- **Jeu Circino:** M. le Maire présente un courrier de M. HUMBERT de la société Créacom Games. La commune a été pré-sélectionnée pour figurer gratuitement dans la nouvelle version du jeu de société "Circino, le Chasseur de Trésors-Destination Nièvre".

Le conseil municipal valide la proposition.

- **Achats de capteurs CO2 à l'école :** L'achat de capteurs CO2 est à prévoir à l'aide d'une subvention de 8 € par élève soit 272 €.

- **Commission chemins ruraux :** M. le Maire donne lecture d'un courrier de M. DAVAUT concernant les chemins de la commune. Une réunion de la commission des chemins ruraux est à prévoir après le vote du budget.

- **Abattoirs de Corbigny :** Le conseil municipal fait un point sur la situation.

- **Gendarmerie :** M.le Maire présente le "dispositif élu", l'opération "Tranquillité Séniors" ainsi que les différentes manières de contacter la gendarmerie.

- **Imagine la Nièvre :** 9 rencontres publiques sont organisées par le Département pour échanger, proposer et débattre de l'avenir de la Nièvre. Une réunion est prévue le 10 mars à Corbigny.

- **Elections présidentielles** des 10 et 24 avril : M. le Maire établira le tableau des permanences des conseillers.

- **Inspection du réseau électrique ENEDIS :** Des survols des lignes électriques en hélicoptère sont prévus du 1^{er} au 31 mars.

- Des trous dans la chaussée à Montliffé sont signalés par M. TAUPIN.

Dates à venir :

- Réunion de la CCID : jeudi 24 mars à 17h 30

- Réunion de la commission des finances : mercredi 6 avril à 9 h30

- Réunion de la commission communication/jardin partagé : vendredi 18 mars à 19 h 30

- Prochain Conseil Municipal : mercredi 13 avril

La séance est levée à 00h15